

FEUILLE D'INFORMATION DE MARS 1970

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LE PROFESSEUR MAURICE FONTAINE

La séance du Conseil d'administration de la société des Amis du Muséum a eu lieu le 20 novembre 1969 ; il a été procédé à l'élection pour quatre ans de cinq nouveaux membres :

M. LAISSUS (bibliothécaire du Muséum),

M. GILLET,

M. PUJOL,

M. PFEFFER (assistants au Muséum).

M. PIERRE CIVET (Conférencier), connu de nous tous.

M. GEORGES MASSON, trésorier de la Société depuis plus de 40 ans, de collaboration utile et dévouée, s'est démis de ses fonctions.

M. PIERRE MALLET, trésorier-adjoint, a été appelé à lui succéder comme trésorier à ce poste après l'approbation du Conseil, ratifié par M. le Professeur FONTAINE qui présidait la séance.

Nomination, légalisée après par la Préfecture de Paris.

(Nos félicitations à notre nouveau collaborateur bénévole et dévoué).

LES GARDIENS DE LA PAIX APICULTEURS

Dans une zone aussi fortement urbanisée que la région parisienne, n'est-il pas bien agréable de constater qu'il reste à la police municipale quelques tâches qui, par leur caractère agreste, rompent curieusement avec des habitudes toutes différentes ?

Ainsi, chaque année à la belle saison, des essaims d'abeilles sont signalés, non seulement en banlieue, ce qui n'est pas autrement surprenant, mais aussi à Paris.

Le plus souvent, ces insectes laborieux, mais vagabonds, sont découverts dans les arbres ou dans les jardins, mais, à Paris même, les essaims sont trouvés, en général, dans les cheminées des immeubles ou des usines, voire même dans le fournil d'un boulanger.

Très naturellement, lors d'une découverte aussi embarrassante il est fait appel pour supprimer un danger certain, aux services de police. C'est pourquoi, de tout temps, la Préfecture de police a toujours recensé les gradés et gardiens de la paix qui sont en même temps apiculteurs. Chaque année la liste de ces spécialistes est établie et ils sont désignés pour procéder aux captures en tenant compte de leur affectation de service, selon un découpage géographique qui leur permet d'intervenir le plus rapidement possible à l'endroit où est signalé l'essaim.

Actuellement, 25 fonctionnaires sont habilités pour effectuer ces opérations. Deux véhicules légers sont à leur disposition et ils utilisent un matériel complet de protection qui depuis 1933 est fourni par l'administration.

Au cours de l'année 1968, 95 opérations ont été réalisées dont 22 à Paris, une dans le bois de Boulogne et les autres dans les communes des départements périphériques.

La réglementation dispose que l'essaim appartient au propriétaire des ruches d'où il est parti, à condition qu'il n'interrompe pas la poursuite. Dans le cas contraire l'essaim devient la propriété du capteur. C'est cette situation qui est la plus fréquente dans le ressort de la Préfecture de police et les gardiens de la paix apiculteurs deviennent légalement propriétaires des productrices de miel. Il s'agit là d'une curieuse forme de vacation, survivance de très anciennes traditions.

Bien entendu, ces spécialistes n'opèrent pas seulement pour capturer les abeilles. Les essaims, encore que le terme soit impropre dans ces cas, sont parfois composés de guêpes ou de faux bourdons, et il est alors procédé à leur destruction par pulvérisation de tétrachlorure de carbone.

Il arrive très souvent aussi que les sapeurs-pompiers soient alertés les premiers. S'il s'agit d'abeilles, ils font appel aux apiculteurs de la Préfecture de police.

Ainsi, bien que le fait soit généralement ignoré, la Préfecture de police participe à une œuvre essentielle de protection alors que celle-ci est dangereusement menacée par la vie moderne.

Cette évocation est d'ailleurs pour nous l'occasion de lancer un appel aux Parisiens, afin qu'ils respectent et protègent ce qu'il reste dans la région parisienne d'espaces verts, d'arbres, de fleurs et d'oiseaux (autres que les pigeons de bitume) pour que la capitale ne devienne pas une métropole inhumaine où l'homme n'aurait plus la possibilité de jeter de temps à autre un regard sur un spectacle dont la beauté doit tout à la nature.

Information de « Liaison », revue mensuelle de la Préfecture de Police, reproduction autorisée.

NOS CONFÉRIENCIERS

LA FLORE DES TAPISSERIES DE L'APOCALYPSE

par M.-R. ALBRECHT, agrégée de l'Université

Angers possède une collection unique de tapisseries, collection célèbre dans le monde entier. La pièce la plus illustre en est « la tenture de l'Apocalypse », tapisserie de haute lisse, d'origine entièrement française. Elle fut exécutée à la fin du XIV^e siècle, probablement entre 1373 et 1380. Elle avait été commandée à NICOLAS BATAILLE, célèbre licier parisien, par Louis I d'Anjou qui la légua à son fils Louis II. Elle devint ensuite la propriété du roi René qui en fit don, par testament, à la cathédrale d'Angers.

Cette tenture illustre le texte de l'Apocalypse. Chaque tapisserie évoque une vision de saint Jean et correspond au sens littéral de cette vision. Les scènes de cette épopée surnaturelle étaient placées entre une bande de ciel et une bande de terre de façon à faire comprendre au spectateur que l'action se passe entre ciel et terre.

Cette tenture connut bien des vicissitudes et elle nous est parvenue incomplète. Le tiers des scènes a disparu ; la bande de ciel est incomplète et, de la bande de terre, il ne reste que quelques morceaux. On ne peut que déplorer la perte de cette partie de la tenture qui aurait été très instructive pour notre étude puisqu'elle représentait quelque chose de réel, la nature même.

FLORE DE LA BANDE DE TERRE.

Vingt pour cent environ des espèces représentées peuvent être identifiées. Les autres sont des plantes trop stylisées, de fantaisie, et restent pour nous des énigmes. Certaines sont très proches de la réalité et il nous est possible de leur donner un nom précis :

- Ancolie, *Aquilegia vulgaris* L.
- Bleuet, *Centaurea cyanus* L.
- Giroflée, *Cheiranthus cheiri* L.
- Houx, *Ilex aquifolium* L.
- Lis, *Lilium candidum* L.
- Marguerite, *Chrysanthemum leucanthemum* L.
- Muguet, *Convallaria maialis* L.
- Oseille, *Rumex acetosa* L.
- Pâquerette, *Bellis perennis* L.
- Pervenche, *Vinca minor* L.
- Pissenlit, *Taraxacum officinale* Weber.
- Sagittaire, *Sagittaria sagittifolia* L.

La Pâquerette est très souvent figurée. Sa représentation est assez naïve, mais on la reconnaît facilement à ses fleurs ligulées blanches pointées de rose. Cette plante était d'ailleurs tout particulièrement aimée au moyen âge et, nous dit un poète.

« L'autrier en un verger estoye
Et aperçue flourette
Qu'estoit belle, gente et nette,
Les uns l'appellent marguerite,
Les autres consoude petite. »

FLORE DES SCÈNES.

Cette flore donne lieu à diverses constatations fort intéressantes du point de vue l'art de la tapisserie. Des premières scènes à fond uni, on passe à des scènes à fond meublé d'où certains ont vu l'origine des tapisseries à fond de fleurs, connues sous le nom de « mille-fleurs » et qui se sont imposées au cours du XV^e siècle. Le fond meublé diffère dans chaque scène ; le plus souvent il s'agit de semis de feuilles ou de fleurs, de guirlandes et d'arabesques où se retrouvent vrilles et fruits de fantaisie. Dans sept pièces, cependant, on peut reconnaître l'Ancolie (*Aquilegia vulgaris* L.), mais stylisée de façon différente dans chaque cas.

Il serait trop long d'envisager, ici, la flore de chaque scène, flore souvent intéressante et parfois fort suggestive.

Un certain symbolisme a souvent présidé à la représentation florale. Toutes les espèces figurées ne fleurissent pas à la même saison, mais toutes poussent dans une même région. Ainsi Muguet et Pâquerettes se mêlent aux Lis et à l'Oseille sauvage.

Cette nature conventionnelle ne se retrouve-t-elle pas dans les poèmes, la littérature, les manuscrits de l'époque ?

La liste des plantes qu'il est possible d'établir ne comporte que des espèces de la flore indigène. Il faut souligner qu'au moyen âge les plantes ornementales du Nouveau Monde et d'Extrême-Orient n'étaient pas connues.

On ne trouve pas d'Œillets dans la suite de l'Apocalypse, Œillets qui abondent dans les tapisseries du siècle suivant, particulièrement dans les mille-fleurs. Il faut rappeler ici que les Œillets de Provence furent apportés en Anjou par le roi René (1409-1480). Et c'est ainsi que dans les jardins des bords de Loire se sont retrouvés — pour plaire à la reine Jeanne de Laval — l'Œillet de Provence et la Rose de Provins.

L'étude de la flore des tapisseries de l'Apocalypse permet de se rendre compte que les artistes étaient près de la nature, la connaissaient, l'aimaient et avaient même le sens, tout empirique, de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'écologie », c'est-à-dire le rapport entre l'habitat des plantes et leurs exigences biologiques. Ce fait est à la fois très intéressant et très moderne. Ainsi l'artiste — est-ce le licier ou le cartonnier ? — a eu le souci de placer un Bleuet devant le champ de Blé dans la scène « La moisson de la terre est mûre ». Dans les scènes situées dans le désert ne figurent pas de plantes, si ce n'est, parfois, quelques arbres plus ou moins rabougris. Nous faisons la même observation dans d'autres scènes se passant sur des rochers. Citons par exemple le rocher de l'île de Pathmos, île volcanique de l'archipel des Sporades où saint Jean

assis écrit les paroles de « l'Ange qui jure qu'il n'y aura plus de temps ». On ne trouve qu'une ou deux touffes, simulant sans doute quelque herbe rase poussant sur ce rocher dénudé dominant la mer.

Ces quelques aperçus de l'étude des plantes dans les tapisseries de l'Apocalypse auront montré que la Botanique ajoute un intérêt certain à la compréhension des scènes de cette célèbre tenture. Ils auront ainsi montré — du moins je l'espère car l'idée m'est chère — que, d'une façon générale, l'Art et la Science se rejoignent toujours, ne se séparent jamais bien longtemps et que l'un dépend de l'autre.

Cet aspect botanique des tapisseries de l'Apocalypse permet ainsi de souligner les rapports entre l'Art et la Science et de montrer comment prend naissance une plus intelligente, plus fructueuse et meilleure compréhension du « beau tapis de M. d'Anjou » ?

PROTECTION DES CULTURES CONTRE LES CASTORS

par M. P.-H. PLANTAIN

La Société nationale pour la Conservation du Castor fondée l'année dernière s'efforce d'intéresser les pouvoirs publics au sort des derniers castors de France. Bien que protégés, ces animaux sont très souvent l'objet d'exécutions sommaires dans les régions où ils existent encore. On leur reproche de commettre des dégâts dans les plantations d'arbres bordant les cours d'eau. Cette situation, imputable à l'homme qui a détruit la couverture arborée des berges n'est pas sans solution, comme nous l'a expliqué P.-H. PLANTAIN, Secrétaire général de la S.N.C.C. lors de sa conférence du 8 novembre dont nous extrayons la conclusion.

Prétendre enlever, purement et simplement et de façon systématique, les animaux du dernier secteur de notre territoire où ils sont encore établis serait une aberration. Il importe, avant tout et puisqu'il s'agit d'une espèce protégée, de rechercher les moyens qui permettront à l'homme de retrouver avec elle une sorte d'harmonie et d'équilibre.

Quand c'est encore possible, le maintien des couvertures forestières sur les cours d'eau et d'un « no man's land » arboré en bordure des rives demeure la solution idéale. La plantation des salicacées sauvages sur les berges des rivières « recalibrées », le recul des cultures à 40 mètres des cours d'eau doivent être préconisés de façon générale partout où l'on voudra bien en comprendre l'intérêt. L'installation d'un grillage bien tendu, haut d'un mètre, et dont le bas sera maintenu plaquée horizontalement au sol du côté de l'eau constitue une barrière suffisante pour éviter les incursions du Castor.

Des expériences en cours vont sans doute permettre d'établir quelles variétés d'arbres fruitiers pourraient être plantées sans risque sur le front des berges. Notons au passage que dans les vergers où l'on a pris l'habitude de déverser à l'automne, en bordure des rivières vives en Castors, les excédents de pommes (variété Starking notamment), les animaux paraissent négliger les arbres fruitiers.

Par ailleurs, le Père RICHARD procède actuellement à des essais de répulsifs. Les répulsifs chimiques français vendus dans le commerce présentent plusieurs inconvénients. Leur substrat en particulier est soluble dans l'eau et se dissout donc rapidement par temps de pluie, d'où sa difficulté d'utilisation à l'automne et au printemps. De plus le goût n'interdit pas lorsque le Castor tranche une branche, les dents étant seules au contact. C'est un répulsif mécanique qui semblerait donner actuellement les meilleurs résultats : il consiste en l'application d'une peinture indélébile dans laquelle se trouve de la limaille de fer en suspension (procédé Richard). Le Castor évitant soigneusement de mettre sa denture en contact avec le métal, il se peut que l'on ait trouvé là une solution satisfaisante. Ajoutons enfin, que les procédés de répulsion chromatique se sont avérés totalement inefficaces, le Castor ne faisant aucune distinction entre les couleurs.

RICHARD (1967) a démontré que le comportement constructeur du Castor était « lié aux événements sociaux, bien que chaque animal travaille pour son propre compte et sous l'influence des mêmes pulsions que son compagnon : l'individu momentanément isolé cesse subitement toute activité constructive. Au printemps il témoigne d'une exploration centrifuge dont la polarisation est le signe de son appétition sociale (Dugmore) ».

Cette modification du comportement du rongeur indique clairement quels peuvent être les effets bénéfiques du piégeage, mais en définissent également les limites. Aussi bien, cette solution ne doit-elle être considérée que comme un pis-aller pour éviter les dégâts. On ne saurait la recommander que lorsque les renseignements recueillis laissent à penser que les animaux courent le risque d'être abattus par le propriétaire mécontent, ce qui est malheureusement trop fréquent. Il demeure évident par ailleurs que s'il s'agit d'une région vive en Castors et d'un biotope convenant aux rongeurs, tôt ou tard un nouveau couple viendra s'y réinstaller.

La réintroduction du Castor en des régions d'où il a disparu n'est pas ce que d'aucuns pourraient considérer simple fantaisie de naturaliste. C'est encore RICHARD (1967) qui insiste sur les effets bénéfiques importants qui découlent de la réapparition de ce rongeur : « La réduction du courant entraîne une diminution de l'érosion et par là favorise la restitution de la couverture végétale et de la nappe phréatique. L'expérience d'ERIC COLLIER en Colombie Britannique est tout à fait probante à cet égard : une région, en pleine déchéance depuis la disparition des Castors, a vu ses forêts renaître, ses sources couler et ses incendies cesser, grâce à l'industrie des Castors réintroduits. Des expériences systématiques conduites aux États-Unis par les services forestiers ont abouti aux mêmes évidentes conclusions. C'est pourquoi l'on attache en ce pays une grande importance à la dissémination de l'espèce dans les sites où le sol doit être protégé et la forêt reconstituée. Ces ingénieurs bénévoles, accusés d'ordinaire de piraterie à l'encontre des arbres, sont donc transportés, à cheval, en voiture et même en avion (d'où ils sont largués en parachute !) pour faire à peu de frais ce qui coûterait fort cher à un État prévoyant. »

Des pays voisins du nôtre l'ont également compris. Si les États-Unis et la Russie gardent jalousement leurs Castors en Europe, on nous envie l'espèce. En Suisse, la Commission pour la réintroduction du Castor s'est attachée depuis 1956 à réimplanter les animaux sur le territoire de la Confédération. L'expérience, commencée sur une petite rivière de la frontière française, la Versoix, s'est développé en différents Cantons : Genève, Vaud, Neuchâtel, Argovie, Thurgovie, Schwytz. En dépit de quelques déboires dus à l'inexpérience de nos voisins, elle a été couronnée de succès partout où la réintroduction a été opérée à partir de sujets français. Les résultats ont été infiniment moins bons avec les Castors de Norvège. En Allemagne, sous l'impulsion du Docteur MULLER-USING, des essais sont en cours dans le Danube.

Mais il nous est apparu qu'il convenait maintenant de procéder chez nous à ce genre d'expériences et que les Castors repris se devaient, avant toute autre destination, de repeupler désormais celles de nos rivières qui seraient susceptibles de les accueillir. C'est ainsi que depuis 1965, huit animaux relâchés dans la forêt du Der en Haute-Marne ont réussi à faire souche (en dépit d'une exécution sommaire perpétrée par un braconnier du lieu à la veille de l'arrêté préfectoral décrétant leur protection). Les animaux ont trouvé là, un biotope leur convenant parfaitement. Ils bénéficient d'un plan d'eau artificiel destiné à alimenter en eau la ville de Paris. En Bretagne, plusieurs couples ont déjà été réintroduits depuis deux ans. Ces castors, relâchés dans le bassin de Brennilis, commencent à s'implanter dans cette région.

D'autres réintroductions sont actuellement à l'étude ou en préparation. Le Parc des Cévennes, les Rieds en Alsace, les petits lacs situés dans la forêt de Fénétrange près de Nancy, la Côte-d'Or enfin, verront revenir dans les prochains mois leurs bièvres et leurs bibers disparus.

Mais ce grand retour n'est pas seulement motivé par l'utilité. Dans un monde où la technique se fait chaque jour plus envahissante, nous éprouvons de plus en plus le besoin de nous retrouver dans une nature apaisante. Dans une telle nature, la présence d'une espèce millénaire comme le Castor, qui a réussi à se maintenir au cours des siècles en dépit d'un milieu particulièrement agressif, sera peut-être pour l'homme de demain une raison d'espérer en son destin.

P.-H. PLANTAIN.

EXTRAIT DE LA CONFÉRENCE DU 17 JANVIER 1970

par PIERRE CIVET

La réserve du Kings Canyon d'une superficie de 181.885 hectares a été créée en 1940.

Quant au Séquoia Park, il est beaucoup plus ancien sur la liste des territoires protégés, sa création remonte à 1890, sa superficie est de 154.744 hectares. Deux hommes l'ont porté sur les fonts baptismaux, JOHN MUIR et THÉODORE ROOSEVELT.

JOHN MUIR, savant naturaliste d'origine écossaise, se fit en effet le défenseur acharné des beautés naturelles de toute cette région de Californie et s'éleva violemment contre l'abattage insensé des séquoias. Il se fit tellement éloquent certain soir au feu de bivouac que THÉODORE ROOSEVELT, futur Président de la République des U.S.A., très influent déjà à Washington, fit appliquer immédiatement des mesures pour sauvegarder ce qui pouvait être encore sauvé.

Deux espèces de séquoias se rencontrent en californie, le redwood (*Sempervireus*) qui pousse près des côtes du Pacifique et le séquoia géant (*Gigantea*) qui croît plus à l'intérieur des terres, sur les pentes de la Sierra Nevada. C'est de ce dernier dont je veux parler. Cette essence a poussé et on en a retrouvé des vestiges en Sibérie, dans les Iles du Pacifique, etc., mais le seul endroit au monde où il pousse actuellement de façon naturelle est la côte sud-ouest des États-Unis.

Les premiers spécimens de ces géants furent découverts accidentellement par un chasseur en 1852, au nord Calavera.

Peu de temps après, deux hommes d'affaires très intéressés firent écorcer un arbre jusqu'à la hauteur de 35 mètres, puis ils exposèrent cette écorce dans diverses villes, dont Londres, avec l'intention bien arrêtée d'en tirer des avantages financiers substantiels. Ces diverses expositions furent pratiquement autant d'échecs, personne ne voulut croire que cette portion gigantesque d'écorce puisse provenir d'un seul arbre. Il n'en resta pas moins qu'une offensive généralisée se déclencha contre les géants. Les entrepreneurs forestiers faisaient des rêves insensés, quelle n'allait pas être la fortune qu'ils allaient réaliser avec l'abattage et la vente de ces arbres. Tout fut employé, la hache, la scie bien sûr, mais même la dynamite. Bientôt les vandales durent déchanter, si le bois du séquoia est pratiquement imputrescible, il est également d'une très grande fragilité, dès que les troncs abattus touchaient le sol, ils se brisaient comme du cristal.

Ces arbres seraient les éléments vivants les plus grands du monde. D'autres arbres atteignent peut-être des dimensions plus élevées, le sapin de Douglas dans son district d'origine c'est-à-dire la Colombie Britannique, mais son fût est plus petit quoique énorme, il en est de même de certains eucalyptus d'Australie. D'autres espèces végétales ont sans doute un tronc plus gros comme certains baobabs, mais leur hauteur est très nettement inférieure.

L'éléphant est le plus grand des animaux terrestres, pourtant il pourrait se cacher avec toute sa famille derrière le Shermann Tree, qui, à 1 mètre 50 du sol, a 35 mètres de circonférence.

La baleine (rorqual bleu) apparaîtrait comme un nain à côté de ces fabuleux géants qui dépassent certaines fois plus de 100 mètres de hauteur. Jamais en effet personne n'a vu ce cétacé atteindre plus de quarante mètres, un dinosaure lui-même, n'avait pas cette taille. Debout sur sa queue, si la chose était possible, la baleine n'atteindrait pas les basses branches de ces arbres.

Pour arriver à ces tailles phénoménales, ces arbres ont un âge canonique, mais qui ne semble toutefois pas dépasser 4.000 ans, ce qui est déjà respectable, vous en conviendrez. Le record en la matière (à la condition que l'arbre soit toujours debout, ce que je ne sais malgré mes recherches) serait détenu par le cyprès de Chapultepec, âgé selon A. HYATT VERRIL, de 6.000 ans.

A signaler, en ce qui concerne le séquoia, divers points particuliers, bien qu'appartenant à la famille des pins et des sapins, le séquoia est pratiquement privé de résine, en plus son écorce est quasi ignifugée, ce qui le rend difficilement combustible, à noter également que cette écorce peut atteindre jusqu'à un mètre d'épaisseur. Autre remarque curieuse, les cônes portant les graines sont minuscules si on les compare à ceux d'autres résineux, et à la taille de ceux qui les portent.

Le bloc formé par ses racines est minuscule compte tenu de sa taille gigantesque.

Autre remarque, d'après JOHN MUIR, le moitié des cônes des conifères de la Sierra Nevada passent par les pattes des écureuils, dans le cas des séquoias, il serait de 90 %. Ces arboriculteurs d'un nouveau genre, sont donc d'une aide précieuse pour les forestiers puisqu'ils cueillent ces cônes sur les arbres même, où il est plutôt délicat et difficile d'aller les quêrir.

Ces arbres géants, et cela est encore une autre anomalie, poussent rarement isolés, mais par groupes d'assez nombreux individus.

Je dois vous faire maintenant une sorte d'aveu, j'ai été et je n'en suis pas peu fier, le premier Français et du même coup le premier Européen à être monté à 80 mètres sur l'un de ces colosses.

Rassurez-vous, ma performance n'a rien d'un exploit sportif, j'ai grimpé dans cet arbre par une petite nacelle rattachée par des câbles à un treuil. L'ascension malgré tout ne manque pas d'être assez impressionnante.

Je vous dois quelques détails à ce sujet. C'est à un entomologiste, le Docteur STEEKER que je dois cette première. C'est lui en effet qui a mis au point ce procédé pour étudier le rôle joué par les insectes dans les parties hautes de ces arbres. Pour l'histoire, je signale que le premier homme à avoir réalisé cette escalade d'un genre tout à fait nouveau et pratiqué les diverses installations nécessaires se nomme CASTRO.

Il s'est trouvé par un curieux hasard que j'ai précédé dans cet exercice le Superintendant de la Réserve Master MAC LAUGHLIN. Je vous affirme d'ailleurs qu'il n'en a nullement pris ombrage et je veux le remercier du fond du cœur pour son amabilité lui et son personnel, naturalistes comme Masters ZINCK et BURNS et tous les rangers qui m'ont aidé au cours de ma mission dans les Réserves Naturelles des U.S.A. en 1969.

LES ESPÈCES ANIMALES MENACÉES D'EXTINCTION : UNE LUTTE CONTRE LA MONTRE

par EUGÈNE SOCHOR

Le poney de Skyros, la tortue de mer, l'iguane des Iles Galapagos, le babouin d'Afrique orientale, le bébé-phoque de l'Antarctique et le tigre du Bengale ne sont pas de la même famille. Ils vivent très loin les uns des autres. Pourtant ils ont quelque chose en commun : ils sont tous menacés de disparaître. En un certain sens, ce sont d'ailleurs des favoris du sort : ils ont encore une chance alors que pour plus de cent vingt espèces de mammifères et cent cinquante espèces d'oiseaux, il est déjà trop tard. Pour ces espèces, leurs effectifs se sont trouvés tellement réduits — généralement du fait des hommes —, qu'elles ont maintenant complètement disparu de la surface de la terre !

Les poneys de Skyros sont les derniers en date des animaux menacés sur lesquels l'opinion publique a été alertée par les journaux. Ces gracieux petits chevaux font partie du paysage de cette île grecque depuis l'Antiquité, bien qu'ils n'aient presque jamais été domestiqués. Il y a seulement soixante ans ils étaient encore un millier en liberté. Mais mal nourris, sur les maigres pâturages environnants, exposés aux rigueurs du climat, habités de parasites, il n'en reste plus qu'une centaine, dépourvus de leur vigueur d'autrefois. Maintenant, ces survivants ont pu obtenir un sursis grâce à la campagne menée conjointement par le Ministère de l'Agriculture de Grèce, les autorités locales et une œuvre britannique qui se propose de fournir des abris, de l'eau et du fourrage aux poneys sauvages de pure race pendant quelques années.

LA SONNETTE D'ALARME EST TIRÉE.

Pour les tortues géantes des pays tropicaux, c'est autre chose : elles sont les victimes d'une exploitation abusive de la part de l'homme. Fournissant une grande quantité de protéines, elles sont recherchées pour leur viande et leurs œufs, pour l'écaille, pour leur peau et leur huile. Alarmés par leur disparition progressive, des savants du monde entier se sont rassemblés au mois de mai dernier en Suisse, à Morges, en vue d'une action coordonnée pour protéger l'espèce. Cette conférence était réunie par l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (U.I.C.N.) — organisme que patronne l'Unesco — et par le World Wildlife Fund, une fondation internationale qui finance des opérations de sauvegarde, partout dans le monde. Rappelons que l'U.I.C.N. s'emploie à forger un instrument d'une valeur inestimable pour le sauvetage des espèces menacées : sa Commission du Service de Sauvegarde travaille en coopération avec d'autres organisations à mettre au point un ouvrage monumental — le *Red Data Book* — recensant toutes les espèces en péril. La publication des premières parties de cet ouvrage a commencé en 1966. Quand il sera achevé, on disposera d'une liste complète de toutes les espèces du règne animal ou du règne végétal menacées d'extinction n'importe où sur la planète.

En attendant, les tortues géantes de l'île d'Aldabra, un atoll de l'océan Indien au nord-ouest de Madagascar, bénéficieront — grâce aux savants de la Royal Society qui vont construire là une station d'études — d'un répit bien mérité. Il avait été question de faire de cette île — qui appartient à la Grande-Bretagne — une base stratégique, mais ce projet provoqua une levée de boucliers. Par sa position à l'écart des principales routes maritimes, Aldabra avait conservé une faune et une flore uniques et les savants firent valoir que si elle était envahie par les hommes, l'île verrait sa végétation et les aires d'habitation des espèces qui y vivent inévitablement vouées à la destruction.

Du point de vue scientifique, les îles Galapagos, dans le Pacifique à quelques six cent milles au large des côtes de l'Équateur, présentent encore plus d'intérêt. La végétation de l'archipel et la vie des animaux sauvages qu'il abritait ont été grandement perturbées par les colons qui s'y sont installés et par les animaux domestiques qu'ils ont amenés : chèvres, ânes, porcs ou chiens, eux-mêmes retournés à l'état sauvage. Pourtant, le gouvernement de la République d'Équateur a récemment décidé d'ériger les îles en réserves et, avec l'appui de l'Unesco et de l'U.I.C.N., d'encourager les efforts de la Fondation Charles Darwin pour sauver le laboratoire vivant qui a joué un rôle si important pour l'élaboration de la théorie de l'évolution.

Certaines des espèces animales des îles Galapagos n'existent nulle part ailleurs dans le monde. C'est le cas du lézard des laves, de l'iguane et d'une variété de cormorans aptères. On y trouve tous les reptiles, mammifères et invertébrés. Les phoques, qui abondaient jadis dans l'archipel, sont cantonnés maintenant pour la plupart dans les îles septentrionales.

LES BÉBÉS-PHOQUES.

Protégés, les bébés-phoques des Galapagos ont plus de chance que leurs cousins du Grand Nord, victimes eux, de chasseurs entreprenants. Mais les méthodes dont usent ces derniers ont suscité une bruyante clameur à travers le monde. Il y a eu des meetings de protestation à Paris et à Londres, devant les ambassades, et au moins une grève de la faim. Un journal parisien a publié un placard par lequel un magasin faisait savoir qu'il retirait les bébés-phoques de ses rayons et, en Italie, les fourreurs ont décidé de boycotter les peaux de phoque.

Mais il n'y a pas que les poneys et les phoques et, si l'on croit l'U.I.C.N., les temps sont durs aussi pour le tigre royal du Bengale — probablement le spécimen le plus admiré du royaume des animaux. Il existe encore quatre mille tigres du Bengale mais la chasse fait parmi eux chaque année plus de victimes qu'il n'y a de petits tigres venant au monde. Il existe d'autres espèces de tigres, à Sumatra, Java et Bali, dans le nord de l'Iran et en Chine, mais elles sont aussi en voie de disparition et, selon les estimations les plus optimistes, il ne reste pas plus de six à sept mille tigres en tout dans le monde.

L'U.I.C.N. a publié aussi un rapport consacré aux babouins d'Afrique orientale, une espèce qui risque de disparaître si on n'interdit pas de les détruire en masse comme cela se pratique couramment. Dans cette région, les bandes de babouins peuvent causer de grands dégâts aux récoltes, et ils sont classés parmi les animaux nuisibles. Le rapport suggère que la législation locale soit modifiée pour permettre à l'espèce de survivre, des mesures étant en même temps prises pour empêcher que les singes, en rangs trop serrés, ne se rendent odieux à la population.

L'opinion publique étant alertée, les animaux vivant à l'état sauvage ont désormais plus de chances de survivre. Des lois spéciales protègent notamment les oiseaux rares des îles Hawaï, le condor de Californie, le koala d'Australie, le guépard d'Afrique orientale, l'orang-outang d'Indonésie, le loup rouge du Canada et le flamant de Camargue. Enfin, les magnifiques papillons de Madagascar, tant convoités par les collectionneurs, sont eux aussi désormais protégés par la loi.

LE BRACONNAGE.

Dans les parcs nationaux, dans les réserves, qui existent de par le monde, les espèces menacées devraient jouir d'une sécurité relative. Pourtant, le braconnage est chose assez répandue. Dans un récent bulletin de l'U.I.C.N., on relevait des informations fort pénibles au sujet du Parc National Albert, au Congo, où une armée de braconniers équipés d'armes allant des flèches au fusil dernier cri, ont infligé des pertes sévères aux hippopotames. On estime aussi que 75 % des effectifs des gorilles ont disparu, soit qu'ils aient été massacrés, soit que des populations en quête de terres se soient installées sur leurs aires d'habitation. Aux États-Unis, on s'inquiète du sort des alligators du parc national d'Everglades en Floride, victimes des braconniers qui les capturent pour vendre leurs peaux. Un texte de loi a été déposé devant le Congrès des États-Unis, qui vise à sanctionner comme un crime le fait de faire franchir les frontières d'un État à tout animal d'une espèce menacée d'extinction.

Ces tristes performances ne doivent pas faire oublier le grand nombre de parcs nationaux et de réserves qui sont excellemment gérés. Il existe, rien qu'aux États-Unis, environ 280 parcs nationaux. D'autres pays ont aussi de nombreuses réserves : l'Union Soviétique, le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie. En U.R.S.S., l'antilope saïga, devenue tellement rare en 1920 qu'on la croyait disparue, a maintenant sa protection dans les steppes qui vont du sud de la Russie à l'Asie centrale. Les troupeaux d'antilopes, contrôlés et protégés, sont devenus un atout économique pour ces régions arides.

Il y a aussi des réalisations riches de promesses en Afrique, où des gouvernements éclairés se rendent compte des avantages économiques d'une politique qui protège les ressources naturelles d'un pays et assure leur utilisation rationnelle. On comprend aussi de mieux en mieux que la préservation de la nature n'est pas seulement l'affaire de biologistes soucieux de protéger des espèces animales. Il s'agit aussi en fait de protéger l'homme et son environnement. D'où l'attention prêtée aux programmes d'éducation. Plusieurs pays africains qui disposent de vastes parcs et de réserves de chasse — l'Ouganda, le Kenya, la Zambie et la Tanzanie en particulier — ont élaboré un vaste programme éducatif et font visiter systématiquement ces parcs aux écoliers et à des groupes organisés.

Pendant trop longtemps, a dit le Professeur Jean DORST, le président de la Fondation Charles Darwin, les hommes ont tué la poule aux œufs d'or. Mais, grâce à la pression qu'exerce l'opinion publique et à l'assistance fournie par les organisations nationales et internationales, cet oiseau rare a maintenant, lui aussi, quelque chance de survivre !

(Informations Unesco).

*
**

Des savants soviétiques ont dressé un tableau des vitesses auxquelles se déplacent les êtres vivants. L'hirondelle est l'oiseau le plus rapide. Certaines espèces atteignent 280 km/h. Parmi les poissons, le record de vitesse est détenu par le poisson-empereur avec 130 km/h.

(Informations Unesco).

ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que l'Assemblée générale de la Société des Amis du Muséum aura lieu le 18 avril 1970 à 15 h 30.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES AVRIL-MAI

- Le samedi 4 avril 1970, à 17 heures : L'adax et l'Oryx, par M. GILLET, assistant au Muséum, diapositives couleurs.
- Le samedi 11 avril à 17 heures : Sicile et Merveilles de Palerme, à l'Etna, par M. MARIOTTE, diapositives couleurs.
- Le samedi 18 avril à 17 heures : Protection de la Flore et de la Faune en Bolivie, par M. PUJOL, assistant au Muséum, projections couleurs.
- Le samedi 25 avril à 14 h 30 : Visite au Zoo de Paris à Vincennes, métro Pote-Dorée, rendez-vous à 14 h 30 à l'entrée principale.
- Le samedi 9 mai à 17 heures : Cinémas et Histoire Naturelle, par M. BAUFLE, projections couleurs.
- Le samedi 23 mai à 17 heures : Éducation des oiseaux parleurs, par Maître OURS, projections couleurs.
- Le samedi 30 mai à 17 heures : Signalement. Identification, par M. le Professeur CECCALDI, diapositives couleurs.

NOS EXCURSIONS

LE SAMEDI 6 JUIN 1970

Réunion des participants, 57, rue Cuvier (angle de la rue Linné). Départ à 7 heures très précises.
Départ de Paris pour Montbard (fief de Buffon), visite, par Joigny, Auxerre (arrêt visite), 1 heure environ.
Déjeuner : les escargots de Bourgogne, la truite farcie (caprice de Buffon), le véritable Saulpiquet Montbardois, les fromages assortis, bombe glacée, café, les vins : Blanc de Blanc, Bourgogne blanc, Trancy rosé, réserve maison.
Retour par Tonnerre. Prix : 66 francs, tout compris.

LE SAMEDI 13 JUIN 1970

Réunion des participants (carrefour Linné), à 7 h 30 très précises.
Départ pour Champaubert, Monmort, Chaltrait (arrêt, visite d'un élevage de sangliers), Epernay par Avize, Champillon.
Déjeuner : le petit pied farci champenois, le poulet sauté au champagne, les pommes amandines, le plateau de fromages de pays, le sorbet de cassis des bois de St-Imoges, le café moka, 1/2 bouteille de champagne Mercier brut 1962.
Départ de Champillon pour Reims (visite de la Cathédrale, Basilique St-Rémi), visites caves si possible. Retour Reims-Paris, arrêt prévu en cours de route. Prix tout compris : 56 francs.

NOUVELLES DU MUSÉUM
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
PARC ZOOLOGIQUE - PARIS - XII^e

Au Parc Zoologique de Paris, des naissances ont été observées pendant l'année 1969, dans les espèces suivantes :
— Chimpanzé, babouin, lion, chèvre aegagre, mouflon à manchettes, girafe, cerf du Père David, nandou et flamant.

Cet établissement vient de recevoir trois grues caronculées qui n'existaient pas dans ses collections depuis bien des années.

INFORMATION

Nous avons le plaisir d'informer nos Sociétaires que le CLUB JEUNESSE DES AMIS DU MUSÉUM coopère avec le « CLUB DES HÉRISSONS », nouvellement formé, dont la Présidence est assurée par M. HUBERT GILLET, Sous-Directeur au Muséum et la Vice-Présidence, par M. JEAN RINJARD, Sous-Directeur du Parc Zoologique. Ce club fonctionne sous la Direction de PASCAL-JACQUES PERRIN et de Mme HÉLÈNE PERRIN, Pavillon 72, Centre Résidentiel Bellevue à Brétigny-sur-Orge, Tél. 490-01-20. La cotisation pour adhérer à ce club est fixée à la somme de 10 francs par an (6 F de cotisation, 2 F de carte et 2 F d'assurance). De nombreuses activités récréatives susceptibles de développer le goût de la protection et de la conservation de la nature des êtres vivants chez les jeunes sociétaires (12 à 20 ans) sont prévues (philatélie, bibliothèque, discothèque, etc.). Inscriptions, 57, rue Cuvier.

TARIFS POUR L'ANNEE 1970

Cotisation au Club	12 francs par an
Assurances	3 francs
Cartes d'adhérents	5 francs
Abonnement au Journal	15 francs

Réunion le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois — des sorties sont à l'étude — participation à l'élaboration du journal du Club ; s'inscrire : Secrétariat des Amis du Muséum.

Découpez suivant le pointillé

CLUB DES HÉRISSONS
Bulletin d'adhésion

Nom _____

Adresse _____

Age : _____

déclare adhérer au club des Hérissons

ADHÉSION PAR POSTE : CHÈQUES POSTAUX (3 volets)

CHÈQUES BANCAIRES

MANDATS

(Journal du Club : 15 F par an).

TAUX DES COTISATIONS. — Juniors (moins de quinze ans)	12,50 F
Titulaires	25,00 F
Membre à vie	400,00 F
Donateurs	80,00 F
Abonnement à la revue <i>Science et Nature</i> : 15 F.	
Insigne de la société	3,00 F

AVANTAGES. — Nous rappelons les avantages qui se trouvent attachés à la carte des Amis du Muséum (carte à jour avec le millésime de l'année en cours) :

1° Réduction de 50 % sur le prix des entrées dans les différents services du Muséum (Jardin des Plantes, Parc Zoologiques du Bois de Vincennes, Musée de l'Homme, Harmars de Fabre à Sérignan, Musée de la Mer à Dinard), au Jardin Zoologique de Clères (en semaine seulement), au Musée de la Mer à Biarritz ;

2° Réduction sur les abonnements contractés au Secrétariat des Amis du Muséum pour les revues *Sciences et Avenir*, *Bêtes et Nature* ;

3° Avantages spéciaux pour les publications et livres achetés à la Librairie du Muséum, tenue par M. THOMAS (P.O.R. 38-05), 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire ;

4° Service de la feuille d'information ;

5° Invitation aux conférences.

DONS ET LEGS. — La Société, reconnue d'utilité publique, est habilitée, pour recevoir dons et legs de toute nature. Pour cette question, prendre contact avec notre Secrétariat, qui fournira toutes indications utiles sur ce point.

Science
et
Nature

la Revue des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle

CONSIDÉRÉE UNIVERSELLEMENT comme la plus belle
et la meilleure
de toutes les revues consacrées à l'Histoire Naturelle

ABONNEZ-VOUS AUX 6 N^{os} PAR AN

Conditions spéciales à nos membres
Demandez un spécimen, 12 bis, place H.-Bergson

par la photographie et par l'image

La Secrétaire générale :
S. ZABOROWSKA.